



## Performance et Exposition d'empreintes des chênes pour Notre-Dame de Paris

Trampot (Vosges) - Samedi 25 et dimanche 26 juin 2022

24<sup>èmes</sup> Journées du patrimoine de pays & des moulins

La 24<sup>ème</sup> édition des Journées du patrimoine de pays & des moulins, le samedi 25 et le dimanche 26 juin 2022, parrainée par la journaliste Carole Gaessler, a pour thème « être et renaître ». À cette occasion, l'artiste plasticienne Constance Fulda poursuivra sa performance artistique autour des frênes de la RD 427, entre les villages de Trampot (Vosges) et Aillianville (Haute-Marne). Elle exposera également, dans l'église de Trampot, des empreintes des chênes destinés à la renaissance de la charpente de Notre-Dame de Paris. Ces événements s'inscrivent dans le cadre de l'Observatoire artistique de l'allée de frênes de Trampot initié par ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /.

Samedi 25 & dimanche 26 juin 2022, 10h - 12h & 14h - 17h30. Trampot (église & RD 427). Gratuit.

### Constance Fulda, l'artiste qui donne aux arbres une vie éternelle

Exposée en France, en Allemagne, en Inde ou au Japon, Constance Fulda travaille depuis longtemps au contact direct des arbres remarquables, dont elle prend l'empreinte sur de fins papiers japonais pour nous inviter à nous laisser surprendre, à entrer dans leur intimité, et renouveler notre regard. Ce faisant, elle garde une trace pérenne de ces végétaux, quels que soient les aléas auxquels ils pourraient être soumis.

En 2020, elle a commencé sa série d'empreintes des 247 frênes de l'allée de Trampot dont elle révèle d'ores et déjà les singularités de leur existence. Elle poursuivra sa performance ces 25 et 26 juin. Chantal Pradines, spécialiste des allées, accueillera le public.

Dans le même temps, elle exposera six empreintes exceptionnelles à l'église de Trampot : des empreintes révélées après qu'elle a posé en 2021 ses papiers sur les plus beaux chênes - certains de 27 m ! - destinés à reconstruire la charpente de Notre-Dame de Paris. L'exposition est un hommage aux arbres, aux forestiers qui les ont élevés, aux donateurs engagés pour la renaissance de la cathédrale, aux pompiers qui ont combattu l'incendie. Le public sera accompagné par Astrid Louarn, médiatrice culturelle spécialiste d'art contemporain. Après Trampot, les empreintes seront exposées à l'Orangerie du Sénat à la fin de l'été.

### Les Journées du patrimoine de pays & des moulins

Les 24<sup>èmes</sup> Journées du patrimoine de pays et des moulins sont parrainées par la journaliste Carole Gaessler. Elles sont organisées par la Fédération Patrimoine-Environnement, la Fédération française des associations de sauvegarde des moulins, Maisons paysannes de France, Rempart, la Fondation du patrimoine, la Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural, et le réseau des Petites Cités de Caractère, et sont soutenues par le Ministère de la Culture, l'Association des Maires Ruraux de France et Atrium. Cette manifestation nationale met en avant le patrimoine de pays « si important pour l'identité des régions de France et l'esthétique des paysages ». Le thème de l'année, « Être et renaître », met l'accent sur la réhabilitation et la restauration du patrimoine et le renouveau des savoir-faire.

### À propos d'ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / : Poser un regard neuf sur les allées d'arbres

Les chemins, routes, rues, canaux bordés d'alignements d'arbres « font partie du paysage » - on ne les voit plus -. Ou alors, ils se banalisent en perdant leurs atours - les alignements d'arbres. Pourtant, les allées d'arbres constituent un patrimoine culturel particulièrement riche, lié à l'art du jardin « à la française », sont une image de marque de la France, et s'avèrent indispensables face au changement climatique.

ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /, association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce patrimoine. L'« Observatoire artistique » est une de ces actions, destinée à montrer le potentiel d'attraction des allées pour leur territoire.

L'allée de frênes de l'Observatoire de Trampot a un statut particulier : elle est à l'origine d'une publication par le Conseil de l'Europe dans le cadre des travaux de la Convention européenne du paysage ([Infrastructures routières - les allées d'arbres dans le paysage](#)) et de l'article L350-3 du Code de l'environnement qui protège les allées en France.

Contact presse : Chantal Pradines Tél : 03 29 06 78 50 / 06 08 50 21 34 / [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu)  
[www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)